

## **SIRHIUS: Compte-rendu de la rencontre du 8 juillet 2019 avec le DRFiP**

Les OS ont répondu favorablement à l'invitation de Monsieur BEDOS, DRFiP, qui devait exposer les propositions émanant du bureau RH1A, quant au conflit relatif à l'application SIRHIUS.

Dans une démarche constructive du dialogue social, les syndicats se sont présentés à cette réunion. et ont exigé que les débats soient consignés dans un PV.

Le directeur a campé sur la position de découpage de la semaine en 5 journées d'égale durée.

En fait, les propositions se résument en une SEULE et UNIQUE proposition, qui est la suivante:

- possibilité d'ouvrir l'après-midi du mardi jusqu'à 18h, sur option, avec pause méridienne obligatoire: c'est-à-dire que les agents qui souhaitent travailler le mardi après-midi doivent "opter" (sans précisions sur les modalités) et badger deux fois le midi pour la pause méridienne.
- par ailleurs, l'amplitude maximale en journée longue sera ramené de 12h à 11h30: il ne sera donc plus possible de travailler au-delà de 18h.
- pour le directeur, l'impact négatif d'une journée de formation, mission, réunion devrait être compensé par ce mardi après-midi. Implicitement, il faudra travailler le mardi après-midi pour récupérer les heures que SIRHIUS nous a volées.
- pour le directeur, avoir des enfants constitue des "accidents de la vie" et il ne prend pas en compte les difficultés liées à l'arrivée tardive des parents au travail le matin.

L'adaptation de SIRHIUS à nos horaires est techniquement possible mais n'est pas acceptée par le bureau RH1A. A aucun moment, le directeur ne fait part de positions personnelles.

Cela est illustré par la publication HONTEUSE et tout à fait ILLÉGALE sur ULYSSE Martinique d'un nouveau règlement intérieur, sans consultation de vos représentants en CTL.

Le directeur exprime ainsi son mépris pour les conditions de vie au travail des agents et réitère ses propos tenus le 12 juin dernier: "il n'est pas là pour défendre les agents mais pour appliquer les consignes de sa hiérarchie!".

### **Dans ces conditions, les agents de la DRFiP Martinique ont-ils besoin de ce directeur?**

Il n'a jamais daigné prendre en compte vos propositions, qui consistent à bénéficier de réelles horaires variables sur toute la semaine, et sans pause méridienne imposée les journées courtes.

A aucun moment, le sujet des badges remis par voie d'huissier n'a été évoqué: cela prouve que, malgré les menaces de la Direction, cette action n'est pas illégale.

De réelles propositions existent: elles pourront faire l'objet d'échanges avec vos OS.